

Le Journal de Françoise

(GAZETTE CANADIENNE DE LA FAMILLE)

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

Dire vrai et faire bien.

ABONNEMENT :

UN AN - - - - \$2.00
SIX MOIS - - - - 1.00
Strictement payable d'avance.

REDACTION et ADMINISTRATION

80, Rue Saint-Gabriel, Montréal.

TEL. BELL, MAIN 999

A L'ÉTRANGER :

UN AN - - - - Quinze francs.
SIX MOIS - - - - 7 frs 50.
Strictement payable d'avance.

L'Obstacle

*Les lèvres qui veulent s'unir
A force d'art et de constance,
Malgré le temps et la distance,
Y peuvent toujours parvenir.*

*Mais ce qui fait durer l'exil
Mieux que l'eau, le roc ou le sable
C'est un obstacle infranchissable
Qui n'a pas l'épaisseur d'un fil.*

*C'est l'honneur ; aucun stratagème,
Nul âpre effort n'est vainqueur,
Car tout ce qu'il oppose au-cœur,
Il le puise dans le cœur même.*

*Vous savez s'il est rigoureux,
Pauvres couples à l'âme haute
Qu'une noble horreur de la faute
Empêche seule d'être heureux.*

*Penchés sur le bord de l'abîme,
Vous respectez au fond de vous,
Comme de cruels garde-fous,
Les arrêts de ce juge intime ;*

*Purs amants sur terre égarés,
Quel étrange martyr est le vôtre !
Plus vos cœurs sont près l'un de l'autre,
Plus ils se sentent séparés.*

*Oh ! que de fois fermente et gronde,
Dans un air de froid nonchaloir,
Votre souriant désespoir
Dans la mascarade du monde !*

*Que de cris toujours contenus !
Que de sanglots sans délivrance !
Dans l'apparente indifférence,
Que d'héroïsmes méconnus !*

*Aux ivresses mêmes impunies
Vous préférez un deuil plus beau,
Et vos lèvres mêmes au tombeau,
Attendent le droit d'être unies.*

SULLY PRUDHOMME.

La Justice

JUSTICE? je le veux bien. Et c'est même une de mes plus chères aspirations que d'essayer de la rendre à qui elle revient.

“Voilà quatre ans, écrit un correspondant dans *La Patrie*, que monsieur le supérieur du Séminaire soutient de sa propre bourse, en grande partie, le cours régulier de littérature. Quand a-t-on songé à l'en remercier?”

Qui eut pu s'imaginer qu'on aurait, à l'Université Laval, laissé si longtemps en souffrance ce billet de reconnaissance? Quand à moi, — l'autorité est mince, je l'avoue volontiers — j'ai pourtant la souvenance de m'être hautement réjoui de la fondation de cette chaire de littérature. Et le sujet m'est tellement agréable qu'il ne me déplaît nullement d'y revenir.

De la souscription généreuse du Séminaire, chacun a eu connaissance, et c'est déjà un commencement de justice que de le savoir. Le Séminaire n'a fait, il est vrai, en aidant l'Université, que remplir une partie de ses obligations envers le gouvernement qui lui avait laissé la jouissance de certains revenus, afin de les consacrer plus largement à des fins religieuses et éducationnelles, mais nous ne lui avons pas moins de reconnaissance d'avoir employé ces ressources — une partie du moins — d'une façon aussi intelligente et aussi profitable pour tous.

Et puisque nous sommes au chapitre de la reconnaissance, soyons-le donc aussi pour le gouvernement provincial qui a accordé, par l'entremise de l'hon. M. Robidoux, mille dollars par année, à l'établissement de la chaire

de littérature à l'Université Laval de Montréal. C'est lui, surtout, le gouvernement, qui aurait raison de demander qu'on lui fit justice, car pour me servir des propres expressions du correspondant de *La Patrie* à propos du Séminaire: “Quand a-t-on songé à l'en remercier?” Nous avons même si peu entendu parler de cette subvention que la majorité des habitants de la ville de Montréal en apprendra aujourd'hui, pour la première fois, la nouvelle.

J'ai eu quelques lignes de regrets parce que l'Université Laval n'a pas convié chez elle les littérateurs de renom qui furent dernièrement de passage à Montréal. Je n'ai constaté cette omission, ni vivement, ni âprement. Il me serait facile de prouver à mon distingué adversaire la différence qu'il existe entre le ton que j'ai pris et celui qu'il me reproche. Il n'y a donc, en réalité, aucune divergence d'opinion entre “Justice” et moi, puisque, personnellement, il désirait que “l'Université Laval reçût les conférenciers français de Harvard” et que moi aussi, j'en ai fait le vœu tout personnel; je sens maintenant qu'on aurait mauvaise grâce de m'en blâmer.

Le cours régulier de littérature à l'Université Laval a surtout pour objet d'aider au mouvement littéraire chez les jeunes, et les professeurs gardent la tâche, comme le remarquait l'un d'eux, “de faire des orateurs et des poètes.”

Ce but est-il rempli? et les étudiants qui fréquentent ces cours sont-ils aussi nombreux qu'ils le devraient? Je ne le crois pas, mais cette considération préoccupe peu les gens du monde qui y assistent en foule, et en